

pour arriver à des résultats, il faut s'organiser en association professionnelle de cultivateurs, en association puissante, en comptant, bien entendu, sur l'aide des gouvernements provincial et fédéral. Aussi, je me demande si le projet de loi qu'on nous soumettra sera conçu de façon à permettre aux petits agriculteurs d'en tirer profit?

Actuellement, pour consentir un prêt, la Société du crédit agricole exige des garanties. Or comment le jardinier de mon comté, le maraîcher de l'île Jésus peut-il en fournir s'il lui en coûte des milliers de dollars pour préparer le sol, organiser des serres et préparer des couches-chaudes? Si, encore, il était certain du marché, et ne craignait pas la concurrence américaine, qui lui a été préjudiciable cette année. La situation est la même pour les producteurs de lait, ceux qui font de la culture fourragère, bref pour tous nos cultivateurs de l'Est. On s'occupe des cultivateurs de l'Ouest, c'est très bien, mais ceux de l'Est ont droit de pays, il me semble, et on les a totalement ignorés depuis cinq ans.

Pourtant, monsieur le président, ce sont les économistes du département fédéral de l'Agriculture qui écrivaient, dans un rapport publié en septembre 1961, ce qui suit: Si des mesures d'urgence ne sont pas prises immédiatement, en plus de certaines subventions accordées, soit par Québec, soit par Ottawa, nous verrons plusieurs petits cultivateurs de l'Est, plus particulièrement d'Ontario et du Québec, acculés à la faillite.

Il est temps, il est grand temps que ces choses soient dites. Et remarquez, monsieur le président, que seul le désir de servir mon comté, ma province et mon pays me dicte ces paroles.

Je ne suis pas un politicien, et je voudrais tellement que l'on puisse dire, comme tous ces nouveaux Canadiens qui nous arrivent d'Europe ou d'ailleurs: Enfin, nous allons connaître un pays où il fait bon vivre et où les gouvernants sont conscients de leur devoir de citoyens.

C'est la première fois qu'il m'est donné d'adresser la parole en cette Chambre et je suis fier et orgueilleux de le faire au nom de la classe agricole, laquelle est une minorité dans mon immense comté, mais une minorité qui nous fait honneur, minorité qui porte le nom des cultivateurs jusqu'en Europe, puisqu'au pavillon canadien de l'exposition universelle qui a eu lieu en Belgique, il y a quelques années, où dans les démonstrations de culture moderne des fruits et légumes, deux jardiniers de ma circonscription figuraient. Au fait, l'année suivante, leurs primeurs—qu'il s'agisse de tomates, de concombres ou de laitue—étaient considérées comme

[M. Rochon.]

des produits de la catégorie A, dans les expositions américaines.

Si ces gens peuvent porter si bien le nom du Québec, le nom de notre pays à l'étranger, sachons donc les aider. Rendons les exigences de crédit plus faciles qu'elles ne le sont actuellement.

Permettez-moi, monsieur le président et messieurs, de vous remercier de la bonne attention que vous avez bien voulu m'accorder.

C'est la première fois que j'ai l'honneur d'adresser la parole en cette enceinte et j'en garderais un souvenir inoubliable.

Je suis convaincu qu'ensemble, sans «partisanerie», nous mènerons le bon combat en faveur de nos comtés, notre province et notre pays.

(Traduction)

M. Whelan: Je suis très heureux de participer à ce débat sur la Société du crédit agricole. En tant que membre d'un groupement agricole qui a présenté des observations sur le genre d'organisme de crédit agricole qu'il nous faut au Canada, je puis déclarer que la Société du crédit agricole répond partiellement à nos vœux. Pas complètement, mais partiellement.

Le sud-ouest de l'Ontario, d'où je viens, possède les cultures les plus variées au Canada, et nous croyons que la Société du crédit agricole ne répond pas complètement aux besoins de notre région. Nous croyons qu'il faut instituer, dans l'est du Canada et surtout dans le sud-ouest de l'Ontario, le système qui permet aux cultivateurs de l'Ouest de partager leurs récoltes afin de payer une hypothèque. Notre région possède une industrie importante de culture en serre chaude qui devrait recevoir le même traitement que la culture du blé de l'Ouest canadien. Il nous arrive parfois de perdre une récolte. Avec cette société de prêt établie comme elle l'est et compte tenu des gros prêts qui sont consentis à l'heure actuelle, sommes-nous en train de créer un régime féodal d'un genre nouveau? Tant de nos fermes deviennent de plus en plus grandes. C'est là le régime qui a poussé la plupart de nos ancêtres à venir s'établir au Canada. Ils voulaient en sortir. Avec un tel régime agricole, nous avons, non pas le château et la hutte de terre, mais la vaste et riche demeure et un peu plus loin la petite maison toute simple pour les ouvriers. Voilà un état de choses que nous ne saurions tolérer.

Notre région abonde en sol propre à la culture. Mais nous ne pourrions produire autant si nous n'avions pas tant d'ouvriers qui travaillent comme des esclaves. Je l'affirme assez carrément, mais c'est bien vrai. Chez